

UN NOUVEAU CONSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN POUR 2020

DÉCEMBRE 2017



© Architec&Studio



PHILIPPE SAUREL
MAIRE DE MONTPELLIER
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE



SOMMAIRE

1 - Le nouveau conservatoire de Montpellier Méditerranée Métropole : un lieu à la hauteur de l'excellence culturelle de Montpellier	3
2 - Le nouveau conservatoire, entre histoire et modernité	5
3 - Un projet d'établissement en accord avec le nouvel équipement	8
4 - Les parties prenantes du projet	9

1 - LE NOUVEAU CONSERVATOIRE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

UN LIEU À LA HAUTEUR DE L'EXCELLENCE CULTURELLE DE MONTPELLIER

Destination culture par excellence, et forte d'une croissance économique importante, la Métropole de Montpellier a souhaité relocaliser le Conservatoire à Rayonnement Régional – CRR, au sein d'un nouvel espace, l'ancienne maternité Grasset. C'est une fois encore le choix de la réhabilitation d'une friche urbaine qui a été retenue pour accueillir le nouvel établissement, qui saura redonner vie à un patrimoine historique. Cette nouvelle situation a pour objectif de proposer un équipement adapté au public de la Métropole, toujours plus nombreux, mais aussi de permettre de dispenser de tous les enseignements et pratiques artistiques dans des conditions optimales. Le nouveau conservatoire pourra accueillir 2200 élèves contre 1400 actuellement.



Devant la croissance démographique de Montpellier, l'actuel conservatoire devenu trop étroit, et des critères exigeants à respecter pour conserver notre label, mais aussi face à notre ambition d'être une destination culture par excellence, nous nous devons de déployer le CRR dans un nouvel espace, optimisé pour les enseignements déjà dispensés et pour développer de nouvelles activités accessibles à plus d'élèves. Avec la naissance du MoCo – Montpellier Contemporain, et la création des nouvelles Archives municipales, le Conservatoire à Rayonnement Régional est l'un des projets culturels phares mis en place d'ici à 2020. Il est au service des habitants du territoire, pour une plus grande qualité de services publics et destiné à renforcer le rayonnement de Montpellier. C'est dans cette logique, et forts de ces atouts que nous souhaitons candidater au titre de Capitale européenne de la culture.



Philippe SAUREL

Maire de la Ville de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

C'est donc au sein de l'ancienne maternité Grasset, propriété de la Métropole depuis le 30 octobre 2017 – le bâtiment a été acheté au CHRU pour un montant de 2,5 millions, que le futur Conservatoire prendra place. Un nouvel espace qui permettra d'assumer pleinement ses missions telles que définies dans les textes d'orientations du Ministère de la Culture (arrêté du 15 décembre 2006), et d'aller au-delà. En effet, avec ce nouvel équipement, le CRR va développer de nouvelles activités : la création d'un département théâtre – art dramatique et l'accueil de nouvelles disciplines : la musique ancienne, les musiques actuelles amplifiées, la

danse, le jazz. Un déploiement qui devrait attirer de nouveaux élèves. Contre 1400 actuellement, le nouveau Conservatoire devrait en accueillir près de 2200 d'ici 2020, année de son ouverture. Il s'agit également de créer des conditions optimales pour la dispense des enseignements et de favoriser une plus grande transversalité entre les arts. C'est de plus, renforcer les chances de faire repérer et éclore le talent des futurs artistes professionnels de demain.

LE CONSERVATOIRE EN CHIFFRES



41,6 M€

le coût du projet hors acquisition dont 36,250 millions financés par la Métropole de Montpellier, 2,4 M€ par l'État, 2,4 M€ par la Région Occitanie, 550 000 € d'autres subventions.



2200 élèves

attendus à l'horizon 2020

2,5 M€

pour l'achat de la maternité Grasset

9735 m²

de surface de plancher

Vue du nouveau conservatoire depuis le square



2 - LE NOUVEAU CONSERVATOIRE, ENTRE HISTOIRE ET MODERNITÉ

Au sein du quartier Boutonnet, abrité au cœur de l'ancienne maternité Grasset réhabilitée pour l'occasion et étendue par une construction moderne, le conservatoire profitera d'une surface de plancher totale de près de 9800 m². Suite à une mise en concurrence, la SA3M mandataire du projet, a confié la réhabilitation et l'extension au groupement rassemblant Architecture-Studio et MDR. Quant à Base, ils ont été retenus au titre de paysagiste. Alors qu'en façade, le long de la ligne 1 de tramway, c'est bien la partie historique du bâtiment qui sera visible, derrière, lui sera accolée une construction en verre. Cette partie principale du conservatoire, équipée de multiples salles d'enseignement, d'auditoriums et de studios, sera ponctuée de patios et de terrasses ouvertes sur le square arboré au sud, et le vaste parvis d'entrée au nord. L'ensemble met la transparence et le végétal au cœur du projet. En termes de forme, pour se fondre dans son environnement, ce seront des petits pavillons qui seront construits, positionnés les uns à côté des autres, le long d'un axe central. À l'entrée, une petite placette sera aménagée pour répondre à la placette actuelle à l'arrêt de tramway Boutonnet.

Le conservatoire vu
depuis l'avenue du professeur Grasset



LE CALENDRIER DU PROJET

Acquisition de la
Maternité Grasset
par la Métropole
de Montpellier

30
OCTOBRE
2017

Dépose
de la 1^{ère} pierre
de la Maternité

21
DÉCEMBRE
2017

Appel
d'Offres
Travaux

MI
2018

Démarrage
des
travaux

2ND
SEMESTRE
2018

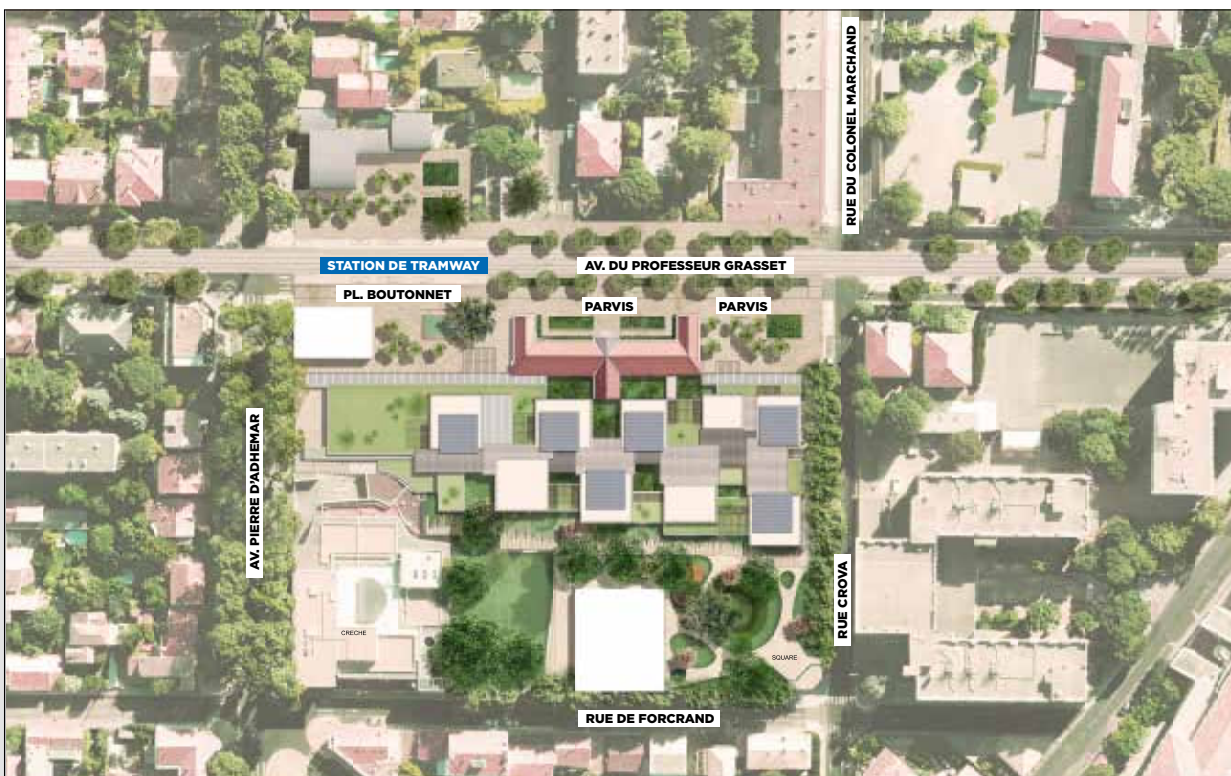
Ouverture
du nouveau
CRR

SEPTEMBRE
2020

Un conservatoire ouvert sur son territoire

13 salles de formation musicale, 57 salles d'enseignement, 10 salles de pratiques collectives, 7 studios de danse, 1 studio dédié au théâtre, 1 autre pour l'éveil corporel, le nouveau conservatoire offre une pluralité d'espaces, chacun conforme aux exigences induites par les différentes pratiques.

Les espaces seront également conçus pour l'accueil du public pour un conservatoire ouvert sur son environnement, répondant à sa mission de diffusion et d'action culturelle, avec pour objectif de proposer une programmation pérenne. Le nouvel espace offre un auditorium de 400 places, mais pas seulement. Au rez-de-chaussée, se trouveront les salles dédiées aux pratiques collectives qui pourront accueillir des spectateurs. A l'entresol et au premier étage, seront accessibles les salles d'enseignement de musique. Au 2ème étage, ce seront les studios de danse, les salles de théâtre, ainsi que celles dédiées à l'éveil corporel pour les enfants dès 5 ans.



LES SALLES DE PRATIQUES COLLECTIVES EN DÉTAIL

- 2 plateaux d'orchestre pouvant accueillir de 50 à 80 musiciens
- 2 salles de pratiques collectives pour instrument pour 20 musiciens
- 2 salles de musique de chambre
- 2 salles d'audition pouvant accueillir 80 spectateurs
- 7 studios de danse
- 1 studio de théâtre
- 1 salle de pratique collective de musique ancienne
- 1 salle ouverte pour des associations (musique traditionnelle)
- 1 club de jazz et de musiques actuelles pouvant accueillir 100 spectateurs
- 2 salles de pratique pour les percussions
- 1 auditorium de 400 places pour le public

Le mot de l'architecte

«**Architecture-Studio**, associé pour l'occasion à ses confrères montpelliérains MDR Architectes, a choisi de mettre en valeur l'ancienne maternité Grasset sur l'avenue du même nom, en inscrivant le nouvel équipement du conservatoire en retrait d'un vaste parvis sur lequel se trouve notamment son entrée principale, avec l'accès au grand auditorium de 400 places. L'espace public est animé, ouvert et généreux.

Intégré dans une végétation déjà très présente sur le site, le conservatoire est conçu comme un village vertical aux volumes parsemés de patios, de terrasses et de jardins suspendus.

L'imbrication de ces espaces, et la lumière filtrée par les brise-soleil colorés des façades, offrent un univers poétique à l'ensemble, qui entre en résonance avec les enseignements artistiques du conservatoire - lieu d'apprentissage et de pratiques culturelles en musique, danse et théâtre - et un cadre de vie et de travail particulièrement agréable.

C'est un nouveau rapport à l'enseignement qui est proposé ici, un véritable style de vie qui est mis à l'œuvre dans ce village musical, ses jardins, ses parvis ouverts sur la ville, et ses toits sur lesquels on danse, dans un écrin de verdure.

Revitalisant le cœur du quartier Boutonnet, cette architecture contextuelle, innovante et contemporaine, est un gage indiscutable du rayonnement attendu du futur conservatoire.»

Alain Bretagnolles
Architecture-Studio

Le conservatoire vu
de la place Boutonnet



3 – UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT EN ACCORD AVEC LE NOUVEL ÉQUIPEMENT

Avec l'arrivée d'un équipement adapté et optimal, c'est aussi la naissance d'un nouveau projet d'établissement pour le Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole. Valable jusqu'en 2026, le projet se décline en trois axes majeurs amenées à être développer par la suite.

Il s'agit d'abord de faire du conservatoire, un équipement pleinement ancré sur son territoire. Avec ce nouveau bâtiment, il doit s'inscrire sur le territoire de la Métropole et jouer son rôle d'animation d'un réseau de l'éducation et de l'enseignement artistiques métropolitains.

Le CRR affiche également des ambitions pour s'impliquer davantage dans l'enseignement supérieur, en proposant une offre renforcée à destination des élèves post DEM (Diplôme d'études musicales chorégraphiques et théâtrales), C et T. L'objectif est bien de se positionner en tant que pôle d'enseignement supérieur, à l'échelle régionale, mais aussi nationale.

Enfin, le futur CRR va s'ouvrir à de nouveaux publics avec le développement de disciplines supplémentaires, le renforcement de l'offre sur l'enseignement supérieur, l'accueil et les les actions en faveur des publics empêchés, et l'arrivée d'espaces adaptés, le tout lui permettant de se conformer aux critères de classement (seul 43 établissements sont labellisés CRR par le Ministère de la Culture) et de répondre à sa mission de service public de diffusion culturelle.

« D'ici 2020, nous allons œuvrer pour faire du conservatoire, un conservatoire métropolitain, impliqué dans l'enseignement supérieur et ouvert à de nouveaux publics. Cet équipement y contribue »



Patrick POUGET

Directeur du Conservatoire à Rayonnement
Régional de Montpellier Méditerranée Métropole

4 - LES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Architecture-Studio, aux manettes du futur conservatoire

Créée à Paris en 1973, Architecture-Studio regroupe aujourd'hui, autour de douze architectes associés, une équipe de 150 architectes, urbanistes, designers et architectes d'intérieur de vingt-cinq nationalités différentes. Architecture-Studio définit l'architecture et l'urbanisme comme un art engagé dans la société, la construction du cadre de vie de l'homme, dont les fondements se basent sur le travail en groupe et le savoir partagé, la volonté de dépasser l'individualité au profit du dialogue et de la confrontation, transformant l'addition des savoirs individuels en un potentiel créatif démultiplié.

Le Parlement Européen à Strasbourg, le centre Culturel Onassis à Athènes, le master plan de l'Exposition Universelle à Shanghai, le Théâtre National du Bahreïn ou encore le quartier du Parc Marianne à Montpellier figurent parmi les réalisations emblématiques de l'agence. La présence d'Architecture-Studio est particulièrement soutenue à l'international avec une implantation à Paris, Shanghai et Venise.

MDR, partenaire d'Architecture-Studio

L'acronyme **MDR** signifie **MATTE + DEVAUX + ROUSSEAU**, le nom des trois architectes fondateurs de l'agence créée à Montpellier en 2003. Dans **MDR**, on lit aussi **MéDiteRranée** car défenseurs d'une nouvelle architecture contextualiste qui impose une réflexion incessante autour des qualités de lumière et de paysage si particulières au grand Sud. Ce travail de conception réalisé de façon collégiale se décline sur une grande variété de projets sur tout l'arc méditerranéen, avec une volonté sans concession d'y affirmer une architecture contemporaine sans cesse réinventée, que ce soit en urbanisme ou en architecture, au travers de la création de logements ou d'équipements publics tels que complexes sportifs, bâtiments d'enseignement et de recherche, écoles ou équipements culturels.

Base, paysagiste du projet

BASE (Bien Aménager Son Environnement) est une structure fondée en l'an 2000 par Franck Poirier, Bertrand Vignal et Clément Willemin, paysagistes dplg, qui réunit l'ensemble des compétences liées au paysage et à l'urbanisme. BASE, qui compte une cinquantaine de paysagistes, ingénieurs, architectes et urbanistes, officient sur trois agences : Paris, Lyon et Bordeaux. BASE réalise des parcs et espaces publics de toutes natures, et se fait régulièrement remarquer par des propositions innovantes, aux frontières du paysage, de l'écologie, du design et de la programmation. Les projets intègrent le plus souvent une approche programmatique et prospective des environnements et des sites d'interventions, cherchent à proposer de nouveaux modes de vie en extérieur.

Mandataire de l'opération :

SA3M, Société d'Aménagement de Montpellier
Méditerranée Métropole

Groupement maîtrise d'œuvre : ARCHITECTURE
STUDIO mandataire / MDR architecte ASSOCIE /
BASE paysage / BET CHOLET / BET VERDIER /
FRANCK BOUTTE Consultant / AVA acoustic /
BATISCENE / CEC / SUD INFRA / ECO CITES
et LMI sous-traitant / ACKA sous-traitant

Bureau de contrôle : SOCOTEC

AMO Développement durable : INDDIGO

AMO Acoustique : QCS Services

Programmiste : IDA Concept

CSPS : Novicap

Géotechnicien : EGSA

Géomètre : BILICKI DHOMBRES OSMO

CONTACT PRESSE

Ophélie FLOHIC

Attachée de presse - Chargée des e-médias & influenceurs

Direction des Relations Presse

Montpellier Méditerranée Métropole et Ville de Montpellier

Tél. : 04 67 13 60 20 - 06 75 92 55 25

o.flohic@montpellier3m.fr



[@PresseMTP](https://twitter.com/PresseMTP)

[#DestinationCulture](https://twitter.com/DestinationCulture)

[#CRRMontpellier](https://twitter.com/CRRMontpellier)

montpellier3m.fr

